Mis en ligne le :_____
www.saint-servais-29.fr

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 029-212902647-20250410-2025040201-DE

DÉLIBÉRATIONDU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT SERVAIS du 10 avril 2025

Délibération N° : 2025 - 0402 - 01

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 3 avril, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.
Nombre de conseillers : en exercice 15 – présents : 15 - votants : 15.

Membres en exercice : 15	Présents : 15	Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

Présents : Bernard MICHEL, Thierry MAGUEREZ, Marie-Laure GRALL, Benoît RIOU, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, David LE BORGNE, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Fabienne MADEC, Valérie PAUL, Jérôme BOITE et Virginie MASSEY.
Secrétaire de séance : Valérie PAUL
Secrétaire de séance adjoint : Isabelle CREIGNOU (Secrétaire de Mairie)

OBJET : Approbation du conseil municipal du 3 avril 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur Bernard MICHEL, Maire, présente aux membres du Conseil Municipal le procès- verbal du précédent Conseil Municipal qui leur a été transmis avec la convocation au conseil municipal de ce jour.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal ont pu prendre connaissance de celui-ci préalablement et sont invités à faire part de leurs remarques ou observations avant son adoption.

Après en avoir délibéré, Le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 3 avril 2025.

La Secrétaire de Séance,
Valérie PAUL

Le Maire,
Bernard MICHEL